

Réf: Dossier 294868

Avis de constitution

SOCIETE « PAUL INVESTMENT »

Siège ABIDJAN MARCORY SICOGI-LOT 61-ILOT 04,  
Lot 61, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAUL INVESTMENT »

Objet : BTP- LIVRAISON D'GREGAT, TRANSPORT, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY SICOGI-LOT 61-ILOT 04,  
Lot 61, Ilot 04

Dirigeant(s) M KOUAME BOUGNAN HUGUES VICTOR  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02410 du 11/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13953/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

